

COMMUNIQUE

PARIS LE 10 SEPTEMBRE 2017

## **Fibromyalgie France est satisfaite de la publication sur le site ameli.fr de l'Assurance Maladie d'une « fiche fibromyalgie » permettant de disposer d'un document officiel et fiable sur notre syndrome.**

Après la publication en 2007 du rapport de l'Académie Nationale de Médecine, en 2010 du rapport d'orientation de la Haute Autorité de Santé, et dans l'attente de l'expertise collective de l'Inserm en cours (1<sup>er</sup> semestre 2018), Fibromyalgie France avait exprimé son souhait de voir officialisé un document accessible au grand public vers lequel diriger les malades, les professionnels et les médias.

En effet, en raison des diverses informations contradictoires voire alarmistes publiées sur internet, sources d'inquiétudes pour les malades et de scepticisme pour les professionnels de santé, les experts médicaux et le public, il était fondamental de disposer d'un document fiable aux sources validées et de taille largement diffusable. Fibromyalgie France avait exprimé une telle demande lors d'entretiens depuis plusieurs années à la CNAMTs, la Direction Générale de la Santé (deux directions du Ministère de la Santé) et la HAS. En avril 2017 nous avons eu confirmation qu'une « *demande de recommandations sur le diagnostic et la prise en charge médicale du syndrome fibromyalgie* » demandé par l'Assurance maladie (en 2016 lors de l'enquête parlementaire) au programme de travail de la HAS 2017 était en voie d'inscription ».

C'est avec satisfaction que notre association, qui milite depuis 16 ans pour une information juste sur la fibromyalgie, accueille cette publication sur le site Ameli.fr de l'Assurance Maladie qui se décline en 4 volets : définition et causes, symptômes et diagnostic, traitement, vivre avec une fibromyalgie.

Ainsi cette fiche fibromyalgie : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/fibromyalgie> devrait aussi permettre à terme que notre parole soit crédible auprès des « fibrosceptiques » encore trop nombreux, dans le but principal d'améliorer la qualité de vie de ces patients douloureux chroniques.

Contact :

Carole Robert

Présidente de Fibromyalgie France

Tél. 06 79 20 12 67 (ne pas diffuser)

Association loi 1901, agréée au niveau national par le Ministère de la Santé depuis 2007 et reconnue d'intérêt général

Siège social : 32, rue de Laghouat - 75018 Paris - Tél. 01 43 31 47 02 - [www.fibromyalgie-france.org](http://www.fibromyalgie-france.org)

\* association membre fondateur de l'UNAASS (Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé)

\* membre de [Im]Patients Chroniques & Associés - du R.E.S. Réseau Environnement Santé

\* partenaire de la S.F.E.T.D. Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur, de Analgesia Institut et de la C.T.S. Chaîne Thermale du Soleil